



MAIRIE DE CARNAC
Place de la Chapelle B.P. 80
56341 CARNAC CEDEX
02.97.52.06.86
accueil@carnac.fr

Réservation

Du bureau de

PERMANENCE SOCIALE

Bâtiment EREV 46, rue St Cornély

DATE et HEURE de début de la réservation :

DATE et HEURE de fin de la réservation :

Nom du demandeur :

N° de siret :

Adresse de facturation :Code Postal :.....Ville :.....

N° de tél : Mail :.....

OBJET DE LA MANIFESTATION :

PERMANENCE SOCIALE			
ESPACE	NOMBRE OU BESOIN	MATÉRIEL OU SERVICE	TARIF (*)
		Table	Associations carnacoises :
		Chaise	
			Autres demandeurs :
TOTAL DES PRESTATIONS:		

(*) Se référer aux tarifs communaux de l'année concernée

IMPORTANT : CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SALLE

- le demandeur doit remettre, au service de réservation des salles en mairie **une attestation d'assurance couvrant les risques encourus (incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile)**, à la signature du présent acte de réservation.

- les clés seront à retirer puis à redéposer à l'accueil de la mairie

<p>aux heures d'ouverture au public.</p> <p>- Le nettoyage et le rangement doivent être assurés par le demandeur.</p> <p>- <u>Mesures de sécurité</u> :</p> <p>- l'utilisateur lors de son départ doit impérativement veiller à fermer toutes les portes à clé et éteindre l'ensemble des lumières.</p> <p>- Il est interdit de fumer dans la salle.</p>	
<p style="text-align: center;">VU POUR ACCEPTATION</p> <p>A....., le.....20.....</p> <p style="text-align: center;">Signature du demandeur</p>	<p style="text-align: center;">BON POUR RESERVATION DEFINITIVE</p> <p>A Carnac, le.....20.....</p> <p>Pour le Maire l'Adjointe Déléguée</p> <p style="text-align: right; margin-top: 100px;">Christine LAMANDÉ</p>

-Fiche à retourner à la Mairie de CARNAC, complétée et signée.